

vos conseillers départementaux
VÉRONIQUE CHABREYROU
et **JACQUES RANOUX**

**CANTON DE
SAINT-ASTIER**

JOURNAL CANTONAL
ANNÉE 2022

L'ACCÈS AUX SOINS

La santé est au coeur des préoccupations de nos concitoyens or l'offre en médecine générale est en chute libre sur nos territoires ruraux. Dans les années à venir cette situation va s'aggraver avec le vieillissement à la fois des médecins généralistes en place, avec à courte échéance leur départ à la retraite, et le vieillissement de notre population avec des besoins accrus en terme de prévention et de soins.

Avant tout, il est important de rappeler que la question de la santé publique est une responsabilité majeure de l'Etat, qui à défaut d'agir, se défausse allègrement sur les collectivités locales, communes, communautés de communes et département.

Ces dernières, face à la détresse d'un nombre croissant de nos administrés, n'ont d'autres choix que de se saisir à bras le corps de cette situation en tout point dramatique. Les collectivités locales mettent ainsi en place des solutions alternatives, pour répondre au mieux à l'attente pressante de nos habitants. Le Département a décidé d'intervenir dans ce domaine des soins en médecine générale, en créant des centres de santé départementaux à Excideuil, à Saint Médard de Mussidan et à Ribérac. De son côté, la

communauté de communes a délibéré sur la création d'un centre intercommunal de santé qui sera situé à St Léon sur l'Isle.

En attendant l'ouverture de ce centre communautaire courant 2024, le département a ouvert une antenne provisoire, rattachée au centre santé de Saint Médard de Mussidan. Celle-ci est située au sein de l'hôpital rural de Saint Astier, avec la présence de médecins salariés à la disposition de la population. Ces initiatives complètent les offres existantes proposées par les médecins libéraux. Elles découlent d'une large concertation avec les professionnels de santé déjà en place.

Notre réflexion se poursuit avec les services départementaux, pour les habitants des communes du canton qui se retrouvent de fait éloignés de ces futurs lieux d'accès aux soins. Par ailleurs le département a priorisé la rénovation du centre médico-social de Saint Astier, une structure destinée notamment à soutenir l'accompagnement des familles au niveau des aides dans leurs démarches d'accompagnement social, 775 000 euros ont été votés en commission permanente.

La réception des travaux est prévue en janvier 2024.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Initié en 2019, le budget participatif s'inscrit dans la volonté de la majorité départementale de développer la démocratie participative. Il permet à nos habitants de participer à l'élaboration d'une partie du budget d'investissement du département.

La caravane du budget participatif a sillonné les routes du Département dans sa première phase pour présenter la démarche, puis les projets ont été déposés. Ils relèvent des compétences du département (solidarité, culture, sport, environnement, numérique, citoyenneté, cadre de vie) et doivent se situer dans le domaine de l'intérêt général. Enfin, les citoyens ont pu voter pour leur projet préféré jusqu'au 29 octobre dernier, dans l'urne mise à disposition à proximité de la caravane, en mairie, ou en ligne.

Pour le canton de Saint Astier, quatre projets ont ainsi été choisis et bénéficieront d'un soutien de 12 000 euros chacun. Il s'agit de l'agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants, porté par l'association « Les zinzins de la Chapelle Gonaguet », du musée des mille ans d'histoire porté par Mémoire du Comté de Grignols, de la mise en valeur de nos villages en vallée, portée par l'association patrimoniale au Pays d'Astérius et enfin de la « cour oasis, naturelles et végétalisées pour l'école » portée par l'association Usep Course à Quoi.



Inauguration du centre de santé à Coursac



Remise de la BD Dordogne-Périgord au collège de Saint Astier



Le déploiement de la fibre optique



SUR LE TERRAIN AVEC NOS SUPPLÉANTS, ANNE-LAURE NATOLI et MARC MELOTTI

■ L'INFO DU CANTON

LA FIBRE SE DÉPLOIE



Les travaux avancent sur notre canton, le noeud de raccordement au très haut débit concernant 10000 foyers a été installé fin 2021 à St Léon sur l'Isle. Depuis le réseau de fibre optique tisse sa toile sur nos communes en aérien ou par enfouissement. Entre 2023 et 2024, l'ensemble de notre territoire sera connecté. Le Conseil départemental a mis en oeuvre la couverture en Très Haut Débit (THD) pour tous les Périgourdins, cela représente un investissement conséquent de l'ordre de 490 millions d'euros. Le Département s'est fortement impliqué pour que le syndicat mixte Périgord Numérique voit le jour sur la base d'un large consensus, intégrant notamment, tous les établissements publics de coopération intercommunale. Il garantit la mise sur pied d'un réseau 100 % public couvrant 100 % du territoire.

RENCONTRES AVEC LES MAIRES



Au-delà de ses compétences obligatoires, le département apporte son soutien financier (contrats d'objectifs et contrats territoriaux) aux communes et communautés de communes, dans le cadre de leurs projets d'investissements. Le conseil départemental a mis en oeuvre en ce début de mandat les nouvelles contractualisations pour la période 2022/2024. Nous le savons, de lourdes incertitudes pesant sur les contextes économiques nationaux et internationaux, les conséquences sur les finances des collectivités sont à ce jour difficilement mesurables. Des lors, pour la deuxième partie du mandat, de 2024 à 2028, une autre programmation sera alors définie. Notre rôle en tant que conseillers départementaux, consiste à accompagner les maires et les élus tout au long de ces procédures. Nous avons ainsi entrepris une série de rencontres, pour évaluer au plus près les besoins de chaque commune, en tenant compte de l'enveloppe cantonale 2022/2024, à savoir 756 751,00 euros.

RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS



Nous avons démarré une série de rencontres avec les associations sportives et culturelles pour définir avec elles, les priorités dans lesquelles figurent l'accès à la culture et aux sports pour tous. Nous ferons également le point sur le niveau d'aide que le département peut apporter pour les accompagner dans leurs missions respectives, et au niveau des équipements nécessaires à la pratique de leurs activités. Il est important de préciser pour notre territoire, que le plan piscine mis en oeuvre par le Département, prévoit la rénovation de la piscine couverte de St Astier créé il y a 40 ans. Une concertation sera rapidement mise en place, pour finaliser ce projet avec la communauté de communes (CCIVS) qui assure la compétence piscine, et la commune de St Astier. Sur le plan culturel, soulignons que le département apporte son soutien financier et logistique au festival de la vallée, et que vos conseillers départementaux sont présents tout au long de la démarche. Enfin, nous représentons le Président Germinal Peiro lors des commémorations cantonales et communales lié au Devoir de Mémoire.

LE CHOIX DU TRAIN



Le Département souhaite privilégier les transports collectifs. Il a participé financièrement à la réhabilitation de la gare de Saint Astier. Nous avons soutenu en tant qu'élus locaux, la navette ferroviaire Mussidan-Niversac, ouverte depuis le second semestre 2022, et qui doit se traduire par un train toutes les trente minutes en heures de pointe sur les principaux arrêts : Mussidan, Saint Astier, Périgueux, Boulazac et Niversac. Enfin, le Conseil départemental a signé le 21 mars dernier une convention avec la SNCF afin d'inciter les touristes, venus visiter la Dordogne, à utiliser le train plutôt que leur voiture. La Vallée de l'Isle, et ses gares dont celle de Saint Astier, ont été retenues comme territoire test. L'intérêt de ce tracé ferroviaire est qu'il se conjugue avec celui de la rivière la voie de Velezay (chemin de Saint Jacques de Compostelle) et la voie verte ce qui permet d'accéder à des pratiques de loisirs sportives comme le canoë, la marche ou le vélo.



**Groupe socialiste, écologiste,
citoyen et apparentés**

Germinal Peiro,
président du Conseil
départemental de la Dordogne



La majorité départementale élue depuis 2021 poursuit son cap vers une Dordogne toujours plus attractive et écologique. Notre situation budgétaire, solide, nous permet d'assurer nos compétences obligatoires mais aussi de combler le désengagement de l'Etat. Pour nous, la ruralité est un véritable atout, aussi nous continuons à favoriser l'économie locale, l'accès à la santé via les centres départementaux de soins que nous créons, l'aide aux communes, le soutien aux associations culturelles et sportives, l'accès au très haut débit, la sécurisation du réseau. Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2023.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

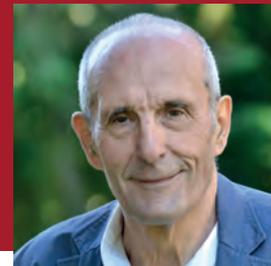


Véronique CHABREYROU, conseillère départementale

Notre implication au sein de la majorité départementale prend tout son sens sur le terrain, au regard des difficultés croissantes que rencontrent les habitants au quotidien. Notre mission est de relayer sur le canton la mise en oeuvre des politiques départementales, que ce soit sur le plan social, la santé, l'économie, la culture, le sport, le soutien aux communes et aux communautés de communes. Autour de Germinal Peiro, nous nous engageons ainsi, bien au-delà de nos

compétences obligatoires sur tous ces fronts. Nous tenons à remercier vivement tous les responsables associatifs, qui sur le plan sportif, culturel et social, ont maintenu à bout de bras lors de la période critique de la pandémie, la vie de leurs organisations. Celles-ci jouent un rôle majeur de tisseurs de liens, de solidarité, dans la dynamique de notre territoire rural. C'est pourquoi nous épaulons pleinement leurs projets. Par ailleurs, les récentes catastrophes naturelles démontrent la priorité impérieuse et vitale de la lutte contre le réchauffement climatique et le département prend toute part dans ce combat. Il est allé en première ligne, pour soutenir, aux côtés des maires, les communes et les habitants du Ribéracois, victimes du violent épisode de grêle. Il soutient la rénovation énergétique des logements collectifs et sociaux, ainsi qu'auprès des propriétaires occupants. Il contribue à la mise aux normes des assainissements autonomes. En charge de la restauration au sein des collèges, il conduit avec les responsables d'établissement, une politique volontariste pour favoriser l'approvisionnement auprès des producteurs locaux et bio. L'enjeu est de favoriser une alimentation saine et de qualité pour nos enfants, et de soutenir une économie agricole de proximité dans le cadre des circuits courts. Vous pouvez compter sur notre détermination, pour mener ce combat nécessaire au maintien de la qualité de vie en Dordogne, et par là même à l'attractivité de notre département pour la nouvelle année pour laquelle nous formulons pour vous et vos proches tous nos meilleurs vœux.

Jacques RANOUX, conseiller départemental



FOCUS

NOS MISSIONS AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ✓ **VÉRONIQUE CHABREYROU** : présidente de la 5ème commission : infrastructures, transports, logement et développement numérique. Commission permanente. Présidente de Soliha 24 et de l'Adil 24.
- ✓ **JACQUES RANOUX** : président de la 3ème commission: solidarité, santé, insertion, famille et enfance. Commission permanente. Délégué à la mémoire et à la citoyenneté.

Nous représentons le Conseil départemental au sein des conseils d'administration des collèges de Saint Astier et Laroche Beaulieu. Avec les directions de ces deux collèges, nous faisons le point sur les besoins en travaux, en équipements techniques et matériels des établissements mais aussi sur la mise en place de la restauration bio.

Suivez l'actualité du canton :



Canton Saint Astier - Véronique Chabreyrou et
Jacques Ranoux

www.dordogne-unie.fr